



LES ENGAGÉS POUR BOUSSU HORNU

***PROGRAMME
ÉLECTIONS
COMMUNALES -
13 OCTOBRE 2024***

Nos 5 priorités

1 ÉCONOMIE/EMPLOI

Aide à la mise à l'emploi : accompagner le retour au travail, par une bourse d'échange de savoirs, dans un local dédié. Promouvoir l'activité économique et touristique par la stimulation de l'entrepreneuriat et une cellule de développement économique.

2 INCLUSION

Penser nos infrastructures et nos services pour permettre l'accessibilité universelle aux personnes en situation de handicap, aux aînés et à toute personne présentant des besoins spécifiques, que ce soit momentanément ou de manière plus durable.

3 PROPRETÉ/DÉCHETS

Favoriser une ambiance de propreté et mettre en place des sanctions efficaces contre l'abandon de déchets. Instaurer une collecte des déchets organiques.

4 CITOYENNETÉ/ÉDUCATION

Pour mieux vivre à Boussu, développer la participation citoyenne. Éducation musicale, artistique et sportive. Offrir des perspectives et des libertés pour nos jeunes à travers les mouvements de jeunesse et Maisons des Jeunes.

5 MOBILITÉ

Agir sur les intercommunales et les sociétés concernées (SNCB/Infrabel, TEC) pour des transports en commun dignes de notre densité de population (1000 habitants au km²). Améliorer les interactions avec les autres communes de notre bassin de vie et l'accessibilité.

LE COURAGE DE CHANGER BOUSSU-HORNU

C'est maintenant !

Notre commune et ses habitants méritent une équipe communale à leur service pour améliorer la vie de chacun et de tous.

1 ÉCONOMIE/EMPLOI

Soutenir l'emploi et dynamiser le développement économique à Boussu

Notre commune se trouve aujourd'hui face à un défi majeur : 13,18 % de nos citoyens sont demandeurs d'emploi. Pourtant, Boussu dispose de ressources sous-exploitées, notamment le site industriel des « Miniaux ». Ce site, entièrement aménagé avec éclairage, égouttage et un accès direct à l'axiale, est prêt à accueillir des entreprises. Il est incompréhensible qu'aucune entreprise ne s'y soit encore installée.

Nous explorons également différentes solutions créatrices d'emplois et nous estimons que la commune de Boussu-Hornu aurait besoin de plus de places de crèche et de plus d'autonomie pour gérer l'accueil préscolaire des enfants. Ces places permettront de créer de l'emploi et d'aider les familles dans leur emploi ou dans leur recherche d'emploi. N'oublions pas les différents besoins des jeunes et nous continuerons à soutenir leur activité, notamment l'excellent évènement le « Verger » et nous apporterons également des solutions pour soutenir nos jeunes dans leur recherche d'emploi.

Les Engagés de Boussu – Hornu proposeront des actions concrètes pour remédier à cette situation et revitaliser l'économie locale :

Création d'un échevinat dédié aux PME

Un échevin spécifiquement chargé des PME permettra de concentrer les efforts pour attirer et soutenir les petites et moyennes entreprises. Son rôle sera de favoriser l'implantation d'entreprises locales et de promouvoir les initiatives entrepreneuriales.

Nomination d'un agent communal « PME »

Cet agent aura pour mission d'accompagner les PME dans leur installation à Boussu. Il sera un facilitateur entre les entreprises et les autorités régionales et intercommunales, tout en les soutenant dans leurs démarches administratives et de développement.

Réhabilitation et modernisation des zonings industriels

La mise à niveau des zones industrielles est cruciale pour attirer de nouvelles entreprises. Nous devons améliorer ces espaces pour les rendre plus attractifs et adaptés aux besoins des entreprises modernes.

Promotion de la commune auprès des investisseurs

Boussu doit être mieux mise en valeur. En utilisant des médias spécialisés et en collaborant avec des partenaires économiques tels que IDEA, nous attirerons de nouveaux investisseurs.

Création de cellules pour l'emploi en partenariat avec nos écoles

Les deux écoles professionnelles et techniques de la commune, l'École technique professionnelle à Hornu et les Aumôniers du travail à Boussu, sont des atouts majeurs. En renforçant la collaboration avec ces établissements, nous pourrions créer des cellules pour l'emploi. Ces cellules faciliteront la formation continue des adultes et favoriseront l'adéquation entre les compétences locales et les besoins du marché.

Objectifs à atteindre :

Réduction du chômage : *Grâce à ces initiatives, nous espérons significativement réduire le nombre de demandeurs d'emploi dans notre commune.*

Amélioration de l'attractivité économique : *En revitalisant les zones industrielles et en facilitant les démarches pour les PME, nous pourrions attirer de nouvelles entreprises et investisseurs.*

Renforcement de la mobilité et du transport : *Un meilleur accès aux zones industrielles est essentiel pour améliorer la compétitivité de la ville.*

Avec ces mesures, Boussu deviendra un pôle dynamique où l'emploi et l'économie locale prospéreront, au bénéfice de tous les habitants.

2 INCLUSION

Travailler sur l'accessibilité universelle

C'est-à-dire qu'il faut repenser nos structures et services pour qu'ils soient accessibles aux personnes, enfants et adultes en situation de handicap moteur, sensoriel, intellectuel, cognitif, etc.). Il faut aussi agir au niveau de l'intercommunalité sur l'accessibilité des transports en commun. Cela servira également aux aînés, aux femmes enceintes, aux enfants avec poussette, aux personnes avec un membre dans le plâtre...

En ce qui concerne les enfants

Développer l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans les écoles du réseau communal, avec les moyens adéquats, mais aussi ouvrir des partenariats à ce sujet avec toutes les écoles de l'entité et du bassin scolaire.

Pour l'extrascolaire : *formation aux besoins spécifiques des enfants, voire recrutement de personnels spécialisés de l'enfance pour les ATL (Accueil temps libre) ; garderies, stages, plaines de jeux... Sensibiliser et outiller le conseil communal des enfants pour la participation des enfants à besoins spécifiques.*

Par exemple, les frais de formation (en groupe) du personnel extrascolaire pourraient être partagés avec les autres organismes d'ATL, et ainsi tous ces ATL seront prêts pour accueillir les enfants à besoins spécifiques.

Créer un Conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap (CCPH).

Toutes mesures concernant ces personnes doivent être préalablement soumises à ce conseil pour relecture. Le handicap est transversal et concerne presque tous les secteurs.

Redynamiser le Conseil consultatif communal des Aînés.

Sur le site internet de la commune

Insérer un outil d'accessibilité visuelle sur le site internet de la commune – et des versions FALC (facile à lire et à comprendre) de la documentation et du bulletin communal.

Installer des pictogrammes sur les guichets (administratifs, sites touristiques)

Pour les personnes malentendantes, déficientes intellectuelles, autistes, les touristes étrangers...

Encouragement

Dans le bulletin communal, mettre à l'honneur les commerces, entreprises, etc. qui fournissent des efforts en vue de l'accessibilité. Décerner un label.

Réduire la fracture numérique

Aider les citoyens en matière d'utilisation du numérique afin d'étendre l'accessibilité.

Emploi des personnes en situation de handicap

Développer une politique inclusive en ce qui concerne l'emploi du personnel communal. (Annonces d'emploi à diffuser via l'AVIQ, adaptation des postes, formation, sensibilisation de l'ensemble du personnel).

Créer un conseil consultatif communal intergénérationnel

Objectifs : *Créer un dialogue actif entre les générations pour mieux répondre aux besoins de chacun. Proposer des initiatives communes en matière de solidarité, logement, mobilité, et inclusion numérique.*

Composition : *6 aînés, 6 jeunes. 2 représentants communaux.*

Fonctionnement : *Réunions trimestrielles. Groupes de travail sur des projets concrets : entraide locale, logements adaptés, accès au numérique. Organisation d'événements intergénérationnels.*

3 PROPRETÉ/DÉCHETS

Notre commune mérite d'être préservée et protégée.

Malheureusement, la prolifération des déchets clandestins menace notre environnement, notre santé, notre qualité de vie et met à mal nos finances.

Stop aux déchets clandestins

Il est temps d'agir ENSEMBLE et nous devons faire de la lutte contre ces pratiques nuisibles, une priorité absolue.

En Région Wallonne, l'an passé + de 30 millions de tonnes de déchets ont été ramassés.

1 canette de soda pèse 13 grammes, cela représente 2 MILLIARDS de canettes. L'environnement est une chose sérieuse et vitale, la nature ne peut absorber ces déchets et les dégrader comme par magie.

Il faut à la nature :

- *2 ans pour dégrader un mégot de cigarette*
- *5 ans pour un chewing-gum*
- *De 10 à 100 ans pour une boîte de conserve*
- *De 100 à 200 ans pour une canette de soda*
- *De 100 à 500 ans pour une bouteille en plastique*
- *1000 ans pour le polystyrène*
- *4000 ans pour le verre*
- *ET + de 5000 ans pour des piles ou batteries*

Toutes ces matières empoisonnent les terres et les eaux qu'elles infiltrent.

Ces eaux de plus en plus infectées nécessitent des traitements de plus en plus laborieux et augmentent considérablement les coûts de distribution.

Les actions à mener :

A. La sensibilisation

- *Informers les citoyens par le bulletin communal des mesures prises, les montants des amendes et les peines de travaux d'intérêt général. Il faut rendre au bulletin communal sa mission informative.*
- *Organiser des campagnes dans les écoles par un groupe de travail qui, via des présentations ou des diffusions de documentaires, informerait les jeunes des dangers de ces déchets pour l'environnement, pour la santé des humains, de celle des animaux et pour la biodiversité.*
- *Pour les quartiers, les parcs, les écoles et les centres commerciaux, nous demandons la mise en place de panneaux reprenant les types de déchets et le temps de dégradation dans la nature pour chacun d'eux.*

B. Le renforcement des contrôles

- *Travailler en collaboration avec les agents de la Paix pour sensibiliser les citoyens sur la voie publique.*
- *Exiger de la police des patrouilles régulières aux endroits stratégiques.*
- *Placer aux endroits stratégiques des panneaux signalant des contrôles réguliers de police.*
- *Mise en œuvre du Décret u 09 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique (1)] (M.B. 31.07.2023 – erratum 25.10.2023).*
- *Revoir les montants des amendes et forçant, par voie légale, les auteurs de délits à nettoyer les voiries communales, les parcs et abords de bois et forêts.*
- *Placer et utiliser des caméras de surveillance aux points stratégiques afin d'identifier tout contrevenant.*

C. L'amélioration des infrastructures

- *Nous demandons le placement de bulles à verres aux endroits visibles de tous et accessibles, de préférence enterrées pour une facilité de remplissage et pour plus d'esthétique.*
- *Aménager les voiries de poubelles publiques, surtout aux abords des écoles, des parcs, des arrêts de bus, centres commerciaux, sportifs et instaurer une règle de passages réguliers pour vider celles-ci.*
- *Instaurer la collecte des déchets organiques.*

La lutte contre les déchets clandestins est un enjeu primordial qui nous concerne tous.

4 CITOYENNETÉ/ÉDUCATION

À Boussu-Hornu, les citoyens seront au cœur de la vie communale. Votre engagement et votre participation sont essentiels pour façonner une commune qui répond véritablement à vos besoins. En vous impliquant activement dans les décisions locales et en favorisant la transparence, la confiance et la cohésion sociale seront renforcées.

Cette collaboration permettra d'améliorer les services, d'encourager l'innovation et de créer un environnement où chaque voix compte. Ensemble, pour construire un Boussu-Hornu plus dynamique et inclusif.

Citoyenneté

- *Proposer des consultations concernant les problèmes soulevés par un quartier ou un groupe organisé, structuré, reconnu, etc., pour être attentif aux demandes des citoyens émettant des revendications réalisables, pleines de bon sens et d'utilité publique. Le collègue échevinal devra remettre un avis sur les demandes citoyennes dans un délai d'un mois maximum.*
- *Publier sur Internet annuellement la liste des institutions publiques ou privées (intercommunales, ASBL...) où siègent des mandataires communaux et la liste des subsides facultatifs accordés par la commune de Boussu.*
- *Établir progressivement un budget participatif pour chaque quartier de l'entité.*
- *Retransmettre sur Internet l'intégralité des séances du conseil communal (hors huis clos).*
- *Pour les citoyens qui n'utilisent pas internet, faire un retour de ces séances dans le bulletin communal qui se doit d'être informatif.*

Éducation/Jeunesse

Enseignement

Organiser le ramassage scolaire, les voyages... Pour tous réseaux confondus. Pour les repas scolaires, promouvoir les repas sains, en circuit court.

Sport

Infrastructures pratiques pour l'éducation par le sport – piscine publique accessible à un prix modique. Communiquer sur les avantages des services des CPAS (par exemple : mettre en lumière les chèques sport).

Culture

Promouvoir une éducation artistique et musicale (académie, Maisons des Jeunes et autres associations).

5 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

Transport en commun

Les transports en commun sont bien plus qu'un simple moyen de transport pour les villes modernes, ils sont le fil conducteur de notre communauté. Ils favorisent la cohésion sociale, réduisent notre empreinte carbone et contribuent à une ville plus dynamique où la congestion routière et la pollution sont des défis croissants. Une solution efficace à ces problèmes passe par une amélioration substantielle des systèmes de transports en commun. En choisissant d'utiliser les transports en commun, nous faisons un choix responsable pour notre environnement et pour notre qualité de vie.

Ci-dessous, nous explorerons les stratégies clés pour renforcer l'utilisation des transports en commun, optimiser leur efficacité et, par conséquent, améliorer la qualité de vie urbaine.

Modernisation des infrastructures

À Boussu, nous avons la chance de disposer d'un réseau de transports en commun qui mérite d'être valorisé et développé. Cela inclut la mise à jour des réseaux ferroviaires et routiers et l'amélioration des stations et les investissements dans des technologies afin d'apporter une meilleure expérience pour les usagers.

Par exemple, l'introduction de bus électriques ou hybrides peut réduire l'empreinte carbone des transports publics tout en diminuant le bruit. Nous devons également envisager des solutions innovantes, comme l'intégration de services de covoiturage, pour compléter notre offre de transport.

Nous appuierons également notre demande sur le bus express en direction de Mons. Nous savons qu'il reste encore des défis à relever. Il est crucial d'améliorer l'accessibilité de nos lignes de bus et ferroviaire et de renforcer leur fréquence pour répondre aux besoins croissants de notre population.

Tarifification équitable et incitative

La tarification des transports en commun est déjà conçue de manière à rendre ces services accessibles tout en encourageant leur utilisation. Cependant, nous explorons différentes stratégies qui peuvent aider à promouvoir une utilisation plus large.

Innovation et technologies

Les innovations technologiques offrent de nouvelles opportunités pour améliorer les transports en commun. Nous soutiendrons ces innovations pour un meilleur confort de nos citoyens.

Participation citoyenne et planification urbaine

Une approche participative dans la planification des transports est indispensable pour répondre aux besoins réels des citoyens. Les consultations publiques, les enquêtes et les forums permettent de recueillir les avis des usagers et d'adapter les services en conséquence. De plus, la planification urbaine doit intégrer les besoins des transports en commun dès le début, en veillant à ce que les nouveaux développements résidentiels et commerciaux soient bien desservis par ces services.

Conclusion

L'amélioration de la mobilité urbaine et l'optimisation de l'utilisation des transports en commun nécessitent une approche intégrée et multifacette. En investissant dans des infrastructures modernes, en intégrant les différents modes de transport, en adoptant des politiques tarifaires équitables, en promouvant l'usage des transports en commun, en tirant parti des innovations technologiques et en impliquant les citoyens dans le processus de planification, les villes peuvent transformer leur réseau de transport en commun en un atout majeur pour le développement durable et le bien-être des habitants. C'est en adoptant ces mesures que notre ville pourra répondre aux défis de demain tout en offrant une mobilité efficace et accessible à tous.

Ensemble, nous pouvons faire de Boussu un exemple de ville où les transports en commun sont non seulement efficaces, mais également attractifs. Nous prévoyons de travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes et les acteurs locaux pour promouvoir des initiatives qui amélioreront notre réseau de transport.

Ensemble, faisons de Boussu une ville où il fait bon vivre, où chacun peut se déplacer facilement et où notre environnement est préservé pour les générations futures.

NOTRE PROGRAMME EN BREF

Économie : Promouvoir l'activité économique et touristique (zoning, Idea, stimulation entrepreneuriat...).

Emploi : Créer une atmosphère de mise à l'emploi, accompagner le retour à une normalité valorisante du travail, instaurer une bourse d'échanges de savoirs et désigner un espace pour les rencontres.

Économie – Emploi – Tourisme : Utiliser nos atouts comme le château de Boussu et le Grand Hornu qui font partie de notre patrimoine urbain. Compléter les balades au cœur de la vallée du Hanneton et au sommet de nos terrils. Créer une maison du tourisme, du patrimoine et de la culture.

Inclusion : La thématique du handicap est transversale et toutes les propositions comporteront, le cas échéant, une dimension d'accessibilité universelle (tous handicaps). Mettre sur pied un CCCPH (Conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap). Redynamiser le Conseil consultatif communal des aînés.

Propreté : Sanctions efficaces contre l'abandon de déchets. Collecte des déchets organiques, via un opérateur privé si pas Hygea.

Sécurité : Mise en place de médiateurs de rue pour gérer les conflits, promouvoir le respect des autres et éviter les situations de tension. Organisation d'ateliers pour sensibiliser les habitants au respect de l'espace public et des autres. Création de groupes de voisins et d'associations de quartier pour renforcer la solidarité et encourager une vigilance collective.

Renforcement de la présence de la police locale et installation de caméras de surveillance dans les zones sensibles pour prévenir les comportements incivils. Sanctions efficaces via notamment les travaux d'intérêts généraux.

Intergénération : Favoriser l'échange entre générations avec tutorat, notamment en passant par les 2 Conseils (Aînés et Jeunes). Créer un conseil consultatif communal intergénérationnel.

Intergénération – Sport : Former des partenariats avec les clubs locaux pour développer des activités sportives intergénérationnelles.

Éducation – Sport : Infrastructures pratiques pour éducation par le sport – piscine publique accessible à un prix modique. Communiquer sur les avantages des services des CPAS (par exemple : mettre en lumière les chèques sport).

Éducation – Culture : Promouvoir une éducation artistique et musicale (académie, Maisons des Jeunes et autres associations).

Mobilité : Agir sur les intercommunales et les sociétés concernées (Infrabel/SNCB, TEC) pour agencer et faciliter des réseaux de mobilité adaptés à notre densité de population (1000 habitants/km²).

Aménagement du territoire : Préserver nos zones non bâties.

Risques érosifs : Aménager le foncier agricole pour limiter ces risques.

Logement : Favoriser l'accès à la propriété et à la rénovation des bâtiments par la mise à disposition d'un conseiller (notamment énergétique).

Environnement – Eau : Préservation des ressources en eau, (audit des consommations – lors de travaux, aménager les bâtiments avec des circuits différenciés).

Ressources Humaines Administration : Gestion des forces de l'Administration pour améliorer l'efficacité.

Bien-être animal : Élaborer un plan du bien-être animal. Désigner un échevin référent et un fonctionnaire de police spécialisé. Créer un Conseil consultatif du bien-être animal. Mener des campagnes de stérilisation et créer des abris pour les chats errants. Utiliser des feux d'artifice à bruit contenu.

15



POUR UNE SOCIÉTÉ
RÉGÉNÉRÉE

**Le courage
de changer
Boussu et Hornu
avec les Engagés
le 13 octobre 2024**